

Formation clinique

Quatre périodes en milieu professionnel :

- ◆ Période A : 5 semaines
- ◆ Période B : 5 semaines
- ◆ Période C : 5 semaines
- ◆ Période D : 7 semaines

Le stage en période D de fin de formation correspond au projet professionnel et permet le renforcement des compétences.

Le référentiel de formation prévoit 4 typologies de stages représentatifs des situations rencontrées sur les différents lieux d'exercice professionnel de l'aide-soignant :

- ◆ **Soins en phase aigue**
- ◆ **Soins en phase stabilisée**
- ◆ **Soins auprès des personnes âgées**
- ◆ **Soins en situation de handicap physique ou psychique**

Au moins une période clinique doit être effectuée auprès des personnes âgées et une période auprès des personnes en situation de handicap.

L'IFMS de Bagnols sur Cèze

- ◆ Une directrice des soins
- ◆ Une équipe pédagogique composée de cadres de santé formateurs et d'un cadre supérieur de santé
- ◆ Une équipe administrative
- ◆ 5 salles de cours
- ◆ 1 espace de simulation en santé
- ◆ 3 salles de groupes
- ◆ Un centre de Documentation et d'Information
- ◆ Un foyer étudiant/élève
- ◆ Un accès à une plateforme de e-learning
- ◆ Un site annexe à Pont Saint Esprit

IFMS du Centre Hospitalier de Bagnols sur Cèze

85 Avenue de Fontresquières
30200 Bagnols sur Cèze

Téléphone 04 66 79 79 33
Mail : ifsi@ch-bagnolssurceze.fr
<http://ifsi.ch-bagnolssurceze.fr/formation-infirmier/>

Se former à l'IFMS de Bagnols sur Cèze



L'IFMS est une structure de formation du secteur public administrée par le Centre Hospitalier de Bagnols sur Cèze.

FORMATION AIDE-SOIGNANTE



Devenir Aide-Soignant

La formation conduit à l'obtention du Diplôme d'Etat d'**Aide-soignant**.

Durée des études : 1 an soit 2 semestres au cours desquels seront dispensées 1540 heures de formation sur la base de 35h/semaine.

- ◆ 770 heures de formation théorique
- ◆ 770 heures de formation clinique (stages)

Le système d'évaluation des élèves est basé sur la validation de blocs de compétences.

Deux sessions de formation sont organisées par an, de septembre à juillet et de mars à février.

La formation théorique est dispensée sur les sites de Bagnols et Pont Saint Esprit.

Les stages s'effectuent sur le Gard et les départements limitrophes.

Formation théorique

La formation est organisée par blocs de compétences qui se déclinent en Modules.

Bloc 1 :

Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale

Module 2 : Repérage et prévention de situations à risque

Bloc 2 :

Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne

Module 4 : Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

Bloc 3 :

Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage

Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

Bloc 4 :

Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

Formation théorique

Bloc 5 :

Module 9 : Traitement des informations

Module 10 : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

Un dispositif d'accompagnement des apprenants articulé selon trois modalités :

- ◆ Accompagnement pédagogique individualisé (API)
- ◆ Suivi pédagogique individualisé
- ◆ Travaux personnels guidés (TPG)